Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1094

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Que votre oui soit oui

Laurent Rebeaud

Conseiller national écologiste

Des esprits subtils s'apprêtent à refuser l'EEE tout en se déclarant favorables à une adhésion de la Suisse à la Communauté. Ils diront non le 6 décembre, en se réservant de dire oui... quand ?

Cette attitude se justifie par la crainte de voir la Suisse s'installer durablement dans le rapport inégal et dépendant qu'institue l'EEE. Nous perdrions en effet une partie substantielle de notre autonomie formelle, puisque le traité sur l'EEE nous contraint pratiquement à reprendre sans discuter les futures modifications du droit communautaire dit pertinent. Cette perspective ne semble pas inquiéter l'Union suisse des paysans, ou certains radicaux comme le Neuchâtelois Claude Frey: ils sont d'accord avec l'EEE pour que l'économie suisse puisse profiter du Grand Marché dès 1993, mais refusent la perspective de l'union politique.

s'interpréter comme la volonté d'acquérir un statut de partenaire à part entière dans le jeu politique lausannois, d'être reconnu, pris au sérieux et intégré au système politico-administratif. Le parti socialiste a eu comme stratégie implicite la conquête d'un nouvel électorat de classes moyennes ne se reconnaissant plus dans le système mis en place par les radicaux.

Le modèle «consociationnel» qui fonctionnait selon les règles des radicaux s'est retrouvé en crise et un nouvel équilibre est en gestation. Celui-ci a-t-il été trouvé ? Les analyses d'Olivier Borraz s'arrêtent en 1989, à l'apparition d'une nouvelle majorité municipale rose/verte. Si nous comprenons l'auteur, un nouvel équilibre ne signifie pas que les conflits disparaissent, mais que leur mode de résolution est admis par tous les partenaires. Le poids caché de l'administration est-il aussi grand que dans les années quatre-vingt? Olivier Borraz devrait revenir un mois à Lausanne pour nous le dire. ■

Olivier Borraz, «Intégration et régulation : la crise politique à Lausanne», *Sociologie du travail* n° 1/92.

En réalité, l'EEE n'est pas appelé à durer. Justement à cause de son déséquilibre institutionnel intrinsèque. C'est ce qui a poussé le Conseil fédéral à déposer sa demande d'adhésion à la Communauté, à la suite de l'Autriche et de la Suède. Il deviendra vite insupportable aux pays de l'AELE de collaborer aux politiques communautaires sans pouvoir participer à l'élaboration des lois qui les encadrent. De même, du côté des Douze, il deviendra rapidement pénible d'enrichir des partenaires non seulement actifs et dynamiques, mais de surcroît dispensés de toute responsabilité en matière de solidarité fiscale, de défense ou de politique étrangère. Que ce soit délibéré ou non, le déséquilibre même de l'EEE en fait une structure provisoire par nature. Si la Suisse y entre, elle sera amenée assez tôt à en sortir, soit pour emprunter la voie solitaire, soit pour adhérer à part entière à la Communauté. En même temps, l'EEE est nécessaire pour permettre aux pays de l'AELE de se préparer à l'adhésion. Il donnera l'occasion aux Suisses, y compris Claude Frey et l'Union suisse des paysans, de se frotter à la réalité communautaire. Et de découvrir que le prétendu monstre bureaucratique de Bruxelles est en fait une ébauche plutôt fragile, dont le respect des directives est largement tributaire de la bonne volonté des pays membres.

Scénario Hong Kong

Il n'y a pas d'autre cadre disponible. Qu'elle entre dans l'EEE, et la Suisse gardera intactes ses chances de participer à la construction institutionnelle de la Commuanuté, pour y faire valoir son expérience de la démocratie directe et du fédéralisme. Qu'elle refuse d'y entrer, et elle risque de se trouver condamnée à un Alleingang dont les conséquences économiques sont incertaines, mais dont les conséquences morales seront à coup sûr douloureuses.

Car on connaît très bien les objectifs des partisans de l'Alleingang. Ils ne s'en cachent pas. C'est l'ouverture la plus large possible au marché mondial sous les auspices du GATT, la dérégulation intérieure, la création de «conditions-cadres» favorisant la compétitivité de la place industrielle et surtout financière suisse. Un tel projet suppose que la Suisse puisse offrir aux affairistes du reste du monde des conditions plus séduisantes que celles de la Communauté, notamment: un secret bancaire plus hermétique, une administration moins tatillonne, des conditions fiscales plus avantageuses. C'est le scénario Hong Kong. S'il en va de leur portemonnaie, les Suisses avaleront comme autant de couleuvres les réductions de droits populaires et les amaigrissements de l'Etat que cela suppose. La prétendue liberté de l'Alleingang n'est qu'une soumission volontaire et cynique aux lois de l'économie de marché.

L'autre non: tentation populiste

Peut-on, dans ces conditions, mettre un «autre non» dans l'urne le 6 décembre ? Formellement, c'est impossible. Les non s'ajouteront aux non sans le moindre égard aux intentions intimes des votants. Politiquement, c'est irresponsable. Un refus de l'EEE sera généralement interprété, en Suisse et en Europe, comme la victoire de la méfiance, de l'égoïsme, du conservatisme obtus. Il constituera un désavœu cinglant de la politique du Conseil fédéral et de l'administration, qui ne retrouveront pas de sitôt la force et l'enthousiasme nécessaires aux négociations en vue de l'adhésion.

A Bruxelles, il suscitera des sentiments

antisuisses durables qui pèseront également sur les négociations d'adhésion. Car la Suisse a été le partenaire le plus malcommode durant toutes les tractations pour l'EEE, réclamant âprement des exceptions et des délais supplémentaires; si, après cela, elle envoie bouler le tout, il ne faut pas s'attendre à la moindre bienveillance de la part de nos partenaires, aussi bien dans l'AELE que dans la CE. Les propagandistes de l'«autre non» pourront alors crier qu'ils n'ont pas voulu cela, qu'ils veulent au contraire entrer tout de suite dans la Communauté pour construire une Europe solidaire, démocratique, fédéraliste, respectueuse de la nature et généreuse à l'égard du tiers

seront pas mieux entendus qu'aujourd'hui. Avec quelles forces pourraient-ils d'ailleurs composer la majorité politique nécessaire à un tel exploit ? Poser la question, c'est y répondre. La majorité bourgeoise de ce pays, aujourd'hui divisée sur la question de l'EEE, se ressoudera pour organiser la satellisation, la dérégulation et l'égoïsme exacerbé qui sont les corollaires de l'Alleingang.
L'«autre non», décidément, ne peut rele-

monde. Ils pourront bien crier, mais ils ne

ver que de la naïveté ou d'une ambiguë tentation populiste. Si nous voulons que la Suisse puisse adhérer à la Communauté, il faut déjà dire oui le 6 décembre.